



Guide à l'intention des greffiers



ONTARIO BAR ASSOCIATION

L'ASSOCIATION DU BARREAU DE L'ONTARIO

A Branch of the Canadian Bar Association

Une division de l'Association du Barreau canadien

Responsabilités du greffier ou de la greffière

En tant que greffier ou greffière, votre rôle est d'aider le ou les juges à gérer le déroulement de l'audience. Vous annoncerez l'ouverture de l'audience ainsi que les suspensions et ajournements de l'audience, vous assermenterez les témoins et vous coterez les pièces à conviction déposées. Il est possible que le greffier ou la greffière doive accomplir d'autres tâches pour le ou les juges, comme leur fournir des stylos, du papier, des verres d'eau, etc.

Merci de vous être porté(e) volontaire pour ce rôle important! Veuillez lire attentivement toutes les directives avant le tournoi, car elles ne sont pas présentées dans l'ordre chronologique exact. Le présent Guide vous indiquera quoi faire et quoi dire à divers moments.

Avant le début du procès

Sauf indication contraire de la part des organisateurs du tournoi, voici ce que vous devez faire avant le début du procès :

1. Assurez-vous que la salle est prête

- On devrait retrouver quatre chaises à chaque table où s'assoieront les avocats, s'il y a suffisamment d'espace. Si ce n'est pas le cas, préparez les tables des avocats du mieux que vous le pouvez. Il est possible que certains avocats doivent s'asseoir sur le banc ou sur des chaises derrière la table des avocats.
- On devrait retrouver un lutrin ou un pupitre entre les deux tables des avocats afin que les avocats puissent y placer leurs notes lorsqu'ils prennent la parole.
- Sur l'estrade des juges (c.-à-d. le bureau où les juges s'assoieront), veillez à ce qu'il y ait une chaise et une feuille de pointage pour chaque juge.
- Prévoyez un endroit où les deux chronométreurs (un pour chaque équipe) s'assoieront et veillez à ce que cet endroit soit bien en vue de l'endroit où se tiendront les avocats lorsqu'ils s'adresseront au tribunal. Dans les plus grandes salles d'audience, il y a souvent de l'espace juste devant le juge, là où le personnel du tribunal siège normalement. Dans les plus petites salles d'audience, vous devrez peut-être prévoir des chaises supplémentaires vers l'avant de la salle.

2. Présentez-vous aux juges

- Dites-leur que vous êtes le greffier ou la greffière et passez en revue la procédure pour l'ouverture de l'audience avec eux. Demandez-leur s'ils ont besoin de quoi que ce soit et, si vous ne pouvez pas le leur fournir, parlez à l'un des organisateurs du tournoi.

3. Quand les équipes arrivent, identifiez-les

- Si vous connaissez les équipes qui sont censées être dans votre salle, assurez-vous que les bonnes équipes sont présentes. Dans tous les cas, assurez-vous que chaque équipe vous donne des copies de la liste des membres de l'équipe (la Couronne et la défense) et qu'il y ait une copie pour chaque juge. La liste est une feuille de papier qui indique les noms des membres de l'équipe et le rôle de chaque personne. Déposez les listes des membres des équipes et les feuilles de pointage sur l'estrade des juges.

Ouverture et clôture de l'audience

1. Annoncez l'ouverture de l'audience

Demandez aux juges s'ils désirent sortir de la salle et que vous annonciez leur arrivée lorsqu'ils rentrent, ou s'ils souhaitent simplement se tenir debout à l'estrade et que vous annonciez l'ouverture de l'audience lorsqu'ils se lèvent. Dans les deux cas, dites :

« Oyez, oyez, oyez! Quiconque a des affaires à traiter devant le juge de la Cour supérieure de justice du Roi, compareissez maintenant et soyez entendus. Longue vie au Roi. »

Remarque : « Oyez » est un vieux terme dérivé du français normand qui signifie « écoutez ».

Quand les juges seront assis, dites « Asseyez-vous ». À ce stade, les juges prendront le relais. Ils demanderont probablement aux membres des équipes de se présenter et répondront aux questions relatives à la procédure, puis ils vous demanderont de lire l'acte d'accusation.

2. Lisez l'acte d'accusation : Procédez maintenant à la lecture de l'acte d'accusation. Demandez à la personne accusée de se lever (si le ou la juge ne l'a pas déjà fait) et dites :

Charlie Lavel est accusé(e) :

- 1. d'avoir, le 21 juillet 2023, dans la ville de Mariposa, commis un meurtre au deuxième degré sur la personne de Bailey Tanner, en contravention du par. 235(1) du Code criminel du Canada.**

Une fois que la personne accusée a inscrit son plaidoyer, assoyez-vous et laissez le ou la juge poursuivre. La prochaine étape consistera à assermenter le premier témoin.

3. Suspendre et clore l'audience : Une fois que les deux parties ont présenté leurs exposés finaux, les juges ajourneront l'audience pendant 15 minutes pour décider du verdict et remplir les feuilles de pointage. Lorsque les juges sont prêts à suspendre l'audience et commencent à se lever, levez-vous aussi et dites :

« Veuillez vous lever. L'audience est maintenant suspendue pendant 15 minutes. »

Vous devriez ouvrir la porte pour les juges. Discutez avec eux à l'avance de la façon dont ils veulent vous indiquer qu'ils sont prêts à revenir : ils peuvent vous demander de les attendre à l'extérieur de la salle d'audience ou vous indiquer qu'ils frapperont à la porte lorsqu'ils seront prêts à rentrer.

Lorsque les juges sont prêts à revenir, ouvrez-leur la porte, rappelez la salle à l'ordre et demandez à toutes les personnes présentes de se lever.

« Veuillez vous lever. L'audience est reprise. Veuillez vous asseoir. »

Les juges annonceront ensuite le verdict (coupable ou non coupable) et donneront leur rétroaction aux équipes. Habituellement, les juges adoptent un format plus informel à ce stade-ci et l'audience prend fin lorsque les juges ont terminé de donner leur rétroaction.

Lorsque tout est terminé, ramassez les feuilles de pointage des juges et remettez-les aux organisateurs du tournoi de la manière qui vous a été décrite pendant votre séance d'information.

Pendant le procès

1. Assermentez les témoins

Lorsqu'un(e) avocat(e) appelle un témoin à la barre, levez-vous et dites au témoin :

« Veuillez indiquer votre nom au tribunal. » Ensuite :

« Désirez-vous faire une affirmation solennelle ou jurer sur un livre saint? » Divers livres sont disponibles à la barre des témoins.

Si le témoin choisit de faire une affirmation solennelle, dites :

« Affirmez-vous solennellement que le témoignage que vous allez rendre devant le tribunal sera la vérité, toute la vérité et rien que la vérité? »

Si le témoin choisit de jurer sur un livre saint, dites :

« Jurez-vous que le témoignage que vous allez rendre devant le tribunal sera la vérité, toute la vérité et rien que la vérité, que Dieu vous vienne en aide? »

2. Cotez les pièces à conviction lorsqu'elles sont déposées : Les avocats peuvent déposer des pièces à conviction à titre d'éléments de preuve. Les juges devront voir la pièce à conviction pour autoriser son dépôt à la preuve. Une fois qu'ils l'auront vu, ils vous la passeront et vous devrez coter la pièce à conviction en lui attribuant un numéro selon l'ordre où elle a été déposée (p. ex. pièce à conviction n° 1, 2, 3). Pendant le procès, il se peut que les avocats vous demandent de leur remettre une pièce à

conviction en mentionnant le numéro qui lui a été attribué afin de la montrer à un témoin. Ils devront ensuite vous la rendre. Si un avocat vous demande une pièce à conviction en la décrivant (p. ex. « Puis-je demander au greffier la carte de la région? »), donnez-lui la pièce à conviction appropriée – il n'est pas nécessaire d'indiquer le numéro.

3. Faites toute autre chose que les juges vous demandent : Les juges peuvent faire appel à vous pour diverses choses. N'oubliez pas qu'une vraie salle d'audience n'est pas aussi formelle ou tendue que pourraient le croire les personnes qui ne connaissent pas bien cet environnement ou qui ont seulement vu des tribunaux à l'œuvre à la télévision. Dans la vraie vie, il y a beaucoup d'échange de documents, de conversations normales pour régler des détails et de contretemps pour des raisons de procédure. Ne vous inquiétez pas de tout faire exactement comme il faut ou de suivre le script. Si quelque chose porte à confusion, vous pouvez demander aux juges.

4. Faites de votre mieux pour vous assurer que les juges respectent l'horaire : En tant que greffier ou greffière, vous n'êtes pas responsable de chronométrer le procès, mais l'horaire vous est fourni pour que vous puissiez suivre le déroulement du procès.

Vous remarquerez que les juges disposent de 15 minutes pour délibérer et de 10 minutes pour donner leur rétroaction aux équipes. Les juges voudront presque toujours dépasser les 10 minutes prévues pour la rétroaction. Cela ne pose pas problème tant qu'il y a suffisamment de temps.

L'horaire de votre tournoi indiquera à quelle heure la manche doit être terminée. C'est à ce moment que les juges doivent terminer leur rétroaction et que les équipes doivent quitter la salle pour prendre une pause, se rendre au prochain procès, retourner à la maison, etc. Cette heure est ferme à moins que les organisateurs du tournoi ne vous aient indiqué que les procès se termineront en retard (p. ex. parce qu'ils ont commencé en retard).

Vous devez poliment interrompre les juges et leur rappeler que le temps est écoulé. Une façon de le faire fermement, mais poliment, est de vous lever et de dire quelque chose comme : « Vos Honneurs, le temps alloué pour cette séance est écoulé. Les parties doivent maintenant se rendre à leur prochaine séance ».

Il peut aussi être utile d'interrompre les juges lorsque le temps est presque écoulé en disant quelque chose comme : « Vos Honneurs, les parties devront partir dans cinq minutes ».

Chronologie du procès simulé

	Segment	Effectué par	Durée (en minutes)	Remarques
1	Points préliminaires	Juge(s) et greffier(ière)	5	Présentation des équipes, lecture des accusations, etc.
2	Exposé initial	Couronne	4	S. O.
3	Interrogatoire principal du premier témoin de la Couronne	Couronne	10	Pour l'interrogatoire principal des <u>deux</u> témoins de la Couronne
4	Contre-interrogatoire du premier témoin de la Couronne	Défense	10	Pour le contre-interrogatoire des <u>deux</u> témoins de la Couronne
5	Interrogatoire principal du deuxième témoin de la Couronne	Couronne	Le reste des 10 min allouées pour l'interrogatoire principal	Soustraire des 10 min allouées le temps utilisé pour l'interrogatoire principal du premier témoin de la Couronne
6	Contre-interrogatoire du deuxième témoin de la Couronne	Défense	Le reste des 10 min allouées pour le contre-interrogatoire	Soustraire des 10 min allouées le temps utilisé pour le contre-interrogatoire du premier témoin de la Couronne
7	Exposé initial	Défense	4	S. O.
8	Interrogatoire principal du premier témoin de la défense	Défense	10	Pour l'interrogatoire principal des <u>deux</u> témoins de la défense
9	Contre-interrogatoire du premier témoin de la défense	Couronne	10	Pour le contre-interrogatoire des <u>deux</u> témoins de la défense
10	Interrogatoire principal du deuxième témoin de la défense	Défense	Le reste des 10 min allouées pour l'interrogatoire principal	Soustraire des 10 min allouées le temps utilisé pour l'interrogatoire principal du premier témoin de la défense
11	Contre-interrogatoire du deuxième témoin de la défense	Couronne	Le reste des 10 min allouées pour le contre-interrogatoire	Soustraire des 10 min allouées le temps utilisé pour le contre-interrogatoire du premier témoin de la défense
12	Préparation pour l'exposé final	Couronne et défense	2	Les avocats peuvent discuter ensemble

13	Exposé final	Défense	5	S. O.
14	Exposé final	Couronne	5	S. O.
15	Pause pour les délibérations du ou des juges	Juge(s)	15	S. O.
16	Verdict et annonce de l'évaluation des équipes	Juge(s)	10	S. O.
	Total		90	Temps approximatif